

## Communiqué de presse

01/01/2024

# Les Conseils communautaires en 2024

Le Conseil communautaire est l'instance décisionnelle de l'EPCI des Portes d'Ariège Pyrénées. Il permet de réunir les 70 élus titulaires environ 1 fois tous les deux mois pour statuer sur les actualités de la collectivité. Il a été décidé, depuis la mandature d'Alain Rochet, d'organiser ces instances à rythme régulier sur l'ensemble du territoire de la CCPAP. Tout citoyen est libre de pouvoir, s'il le souhaite, y assister ainsi que le presse.

**JEUDI 8 FÉVRIER 2024 à 17 heures à la salle Aragon à Saint-Jean-du-Falga**

**JEUDI 21 MARS 2024 à 17 heures à la salle Fébus à Mazères**

**JEUDI 11 AVRIL 2024 à 17 heures à la salle Fernan à Pamiers**

**JEUDI 27 JUIN 2024 à 17 heures dans la salle La Tour-Lasserre  
à La Tour-du-Crieu**

**JEUDI 26 SEPTEMBRE 2024 à 17 heures dans la salle des fêtes des Pujols**

**JEUDI 14 NOVEMBRE 2024 à 17 heures dans la salle Fernan de Pamiers**

**JEUDI 19 DÉCEMBRE 2024 à 17 heures à la halle - 3 Grand'Rue à Saverdun**